

DOSSIER SCIENTIFIQUE

DERRIÈRE LE MIROIR

QUAND LA TRANSMISSION EN DANSE NORMALISE LA VIOLENCE

PRÉSENTATION DE TRAVAUX
ET DÉBAT AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE

26.04

14h30 - Salle voutée

9 Place de la Mairie 63800 Courmon-d'Auvergne



clermont
auvergne
métropole



UNIVERSITÉ
PARIS8
DES CRÉATIONS



SOMMAIRE

« IL Y A UN DE MES PROFS QUI M'A JETÉ UNE CHAISE EN PLEIN COURS. [...] POUR MOI, C'ÉTAIT NORMAL. »

« CATHY, C'EST NORMAL DANS LE MILIEU DE LA DANSE, MOI QUAND JE VOULAIS DANSER, PLUS JEUNE, FALLAIT QUE JE PASSE SOUS LE BUREAU DU PRODUCTEUR. »

« ET EN PLUS, C'EST FAIT DEVANT TOUT LE MONDE. TOUT LE MONDE LE VOIT. TOUT LE MONDE EST GÊNÉ. MAIS PERSONNE NE DIT RIEN. »

« CETTE IDÉE QU'ON EST PRÊT À TOUT POUR LA DANSE, Y COMPRIS ÊTRE FACE À DE LA VIOLENCE. »

« POUR LES JEUNES DANSEUSES, LE OU LA PROFESSEUR-E DE DANSE PREND UNE PLACE TRÈS IMPORTANTE. »

« MARIE, ELLE, N'ARRIVE PAS À PARLER DES AGRESSIONS RÉPÉTÉES DE SON PROF, NI À SES PARENTS, NI À SON PETIT AMI. »

« J'ÉCOUTAIS LA PAROLE DE MA PROF DE DANSE VRAIMENT COMME SI C'ÉTAIT LA SEULE ET UNIQUE PAROLE. »

« MOI, PAR EXEMPLE, MA PROF DE DANSE, QUAND J'ÉTAIS PETITE, ELLE AVAIT VRAIMENT PLUS D'IMPORTANCE QUE MA PROPRE MÈRE. »

« UNE FOIS QUE TU ARRIVES DANS LE COURS, TU TE TAIS. »

CLERMONT INNOVATION WEEK (CIW)	04
CENTRE DE DANSE DES ARTS ET DE LA CULTURE (CDAC)	05
LE PROJET — DERRIÈRE LE MIROIR : QUAND LA TRANSMISSION EN DANSE NORMALISE LA VIOLENCE	06
CONTEXTE — COMMISSION D'ENQUÊTE RELATIVE AUX VIOLENCES COMMISES DANS LES SECTEURS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL, DU SPECTACLE VIVANT, DE LA MODE ET DE LA PUBLICITÉ	07
NOTE D'INTENTION SCIENTIFIQUE	09
INTERVENANT — MATHIEU BOSSOS : DOCTORANT EN ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE	10
PROGRAMME	11
PARTENAIRES	12
INFORMATIONS PRATIQUES	13

La Clermont Innovation Week (CIW) est une semaine (en réalité une dizaine de jours) d'événements coordonnée par Clermont Auvergne Métropole, qui **visent à rendre la science, la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat accessibles à un public large**. Concrètement, la CIW agrège et met en visibilité une programmation proposée par les acteurs de l'écosystème local (universités, laboratoires, structures culturelles, associations, entreprises, lieux de médiation, etc.), sous des formats variés : conférences, ateliers, expositions, visites, rencontres, temps de démonstration.

L'idée n'est pas seulement de "montrer" des résultats, mais de **créer des occasions de découverte** et d'appropriation : permettre à des publics différents (familles, étudiant-es, professionnel-les, curieux-ses) de **ressortir avec des connaissances nouvelles, des questions, et parfois des envies d'engagement ou de collaboration**.

La CIW, au-delà de l'événementiel, est donc un travail de coordination, de mise en récit et de mise en relation. La métropole joue un rôle de chef d'orchestre : elle donne un cadre, une cohérence et une visibilité commune à des initiatives dispersées, et elle affirme que **l'innovation ne se limite pas à la deeptech ou à l'économie, mais inclut aussi l'innovation sociale, culturelle, éducative et territoriale**.

La thématique 2026 est « Surprise ! ».

Dans l'esprit de la CIW, la surprise est présentée comme un moteur de découverte et d'avancement des connaissances : elle renvoie à **l'inattendu (ce qui bouscule), à l'étonnement (ce qui accroche), et à l'expérience (ce qui fait bouger nos représentations)**.

C'est aussi une invitation à accepter d'être déplacé par des récits, des faits ou des démonstrations, et à laisser cette surprise "travailler" nos idées : les enrichir, les actualiser, voire nous faire changer d'avis. Enfin, le thème met en avant une dimension affective de la science et de l'innovation (l'émerveillement, le trouble, l'émotion).



C'DAC - CENTRE DE DANSE DES ARTS ET DE LA CULTURE



Le C'DAC (Centre de Danse des Arts et de la Culture, appelé aussi « C'DAC ») est une **association située à Cournon-d'Auvergne qui propose des activités autour de la danse**. Elle fonctionne comme une école et un lieu de pratique où **enfants, adolescents et adultes peuvent apprendre, découvrir et pratiquer différentes formes de danse**.

Tout au long de l'année, le C'DAC propose des cours, ateliers et événements artistiques encadrés par une équipe pédagogique. Ces activités permettent aux participants de progresser, de développer leur sens artistique et de découvrir différentes esthétiques de danse.

Le C'DAC joue ainsi un rôle important dans la vie culturelle locale. Il **participe à la transmission de la danse** et contribue à rendre la pratique artistique **accessible à un large public**,

dans un cadre d'apprentissage et de partage.

Comme d'autres écoles artistiques, le C'DAC s'intéresse aux évolutions pédagogiques. Les questions liées à l'enseignement, au respect des élèves, au corps et au bien-être sont désormais au cœur des préoccupations des écoles de danse.

C'est dans ce contexte que le C'DAC s'implique dans les débats actuels sur la transmission de la danse et les conditions dans lesquelles elle est enseignée. L'objectif est de **promouvoir un apprentissage exigeant, mais aussi respectueux des personnes et attentif aux enjeux éducatifs et humains**.

Dans le cadre de la Clermont Innovation Week (CIW), le C'DAC organise une conférence et une discussion sur l'accessibilité de la connaissance et les transformations de notre société.

En organisant cet événement, le C'DAC vise à **favoriser les échanges entre chercheurs, enseignants, artistes et publics**. L'objectif est de partager des connaissances, de réfléchir aux pratiques d'enseignement de la danse et de **contribuer à une réflexion sur l'éducation artistique d'aujourd'hui**.

LE PROJET

DERRIÈRE LE MIROIR

QUAND LA TRANSMISSION EN DANSE NORMALISE LA VIOLENCE

Dans le cadre de la Clermont Innovation Week (CIW), organisée par Clermont Auvergne Métropole (Direction Enseignement supérieur, Recherche et Innovation), cet événement propose une **rencontre ouverte au grand public autour des liens entre pédagogie, autorité et violences** (psychologiques, symboliques, physiques et sexuelles) dans les formations en danse.

La proposition articule un format accessible et participatif : une entrée interactive (pour rendre sensibles des mécanismes souvent invisibilisés), une présentation structurée à partir d'un travail de recherche, puis un temps d'échange avec la salle sous forme de débat / table ronde.

OBJECTIFS



COMPRENDRE

Rendre intelligibles des situations de "violence banalisée" dans l'apprentissage artistique, sans réduire la danse à ses dérives.



OUTILLER

Outiller élèves, familles, enseignant-es, responsables de formation et acteur-ices culturels pour repérer, nommer et discuter les mécanismes d'emprise pédagogique.



DIALOGUER

Ouvrir un espace de dialogue (danse / éducation / culture) sur les conditions d'une transmission exigeante et non-maltraitante.

PUBLIC VISÉ

- **OUVERT À TOUTES ET TOUS**
Enseignant-es, responsables pédagogiques, artistes, étudiant-es, parents, ...
- **TOUTES DANSES CONFONDUES**
Danses académiques, urbaines, danses de couple ...

CONTEXTE

COMMISSION D'ENQUÊTE RELATIVE AUX VIOLENCES COMMISES DANS LES SECTEURS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL, DU SPECTACLE VIVANT, DE LA MODE ET DE LA PUBLICITÉ

La commission a été initialement motivée par la **protection des mineurs dans les industries du cinéma, du spectacle vivant et de la mode**. Elle est née directement à la suite de la **prise de parole publique de Judith Godrèche**, qui a révélé des violences subies alors qu'elle était mineure, entraînant une prise de conscience nationale sur ces enjeux. Les raisons de sa création sont multiples :

- **ÉVALUER LA SITUATION DES MINEURS ET FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DES VIOLENCES**
- **IDENTIFIER LES MÉCANISMES SYSTÉMIQUES** (EMPRISE, CULTES DU GÉNIE, PRÉCARITÉ) **ET LES DÉFAILLANCES QUI PERMETTENT CES ABUS**
- **ÉTABLIR LES RESPONSABILITÉS DE CHAQUE ACTEUR ET ÉMETTRE DES RECOMMANDATIONS**

DURÉE DE LA COMMISSION

6 MOIS **29** JOURS

Les travaux se sont déroulés en deux temps en raison du calendrier politique :

- Une **première commission** a été créée le **2 mai 2024**, mais ses travaux ont été interrompus par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024.
- La **seconde commission** a repris ses travaux le **9 octobre 2024 jusqu'au 31 mars 2025**
- L'ensemble des travaux de cette seconde phase a duré environ sept mois, se concluant par la remise d'un rapport enregistré le **2 avril 2025**.

NOMBRE D'AUDITIONS ET ENQUÊTES

La commission a mené un travail d'une ampleur inédite pour objectiver ces violences :

108
AUDITIONS
ET TABLES RONDES

118
HEURES
D'ÉCHANGES

350
PROFESSIONNELS
ET VICTIMES ENTENDUS

La danse et la pédagogie occupent une place particulière dans ces travaux, car ce sont des espaces considérés "à risque" : le corps est central, le contact physique est fréquent, et la relation d'autorité (chorégraphe/interprète, professeur/élève) peut être très asymétrique.

La commission a consacré plusieurs auditions spécifiques à la danse (Opéra national de Paris, Centre national de la danse, association Chorégraphes associé-e-s, et les autrices du podcast « À corps perdus »), et elle a travaillé largement sur l'enseignement artistique (conservatoires, écoles de théâtre et de cinéma, maîtrises chorales, etc.).

Un constat revient : **au nom de "l'excellence", certaines pratiques violentes ou humiliantes se transmettent comme si elles étaient normales.**

La commission aboutit à un ensemble de recommandations (86) visant à changer durablement les règles du jeu : prévention, signalement, encadrement des pratiques, formation obligatoire (dont droit du travail et prévention des violences), et conditionnement des aides publiques à des critères plus exigeants.

“

« ON DIT "MAIS CE SONT DES ARTISTES". [...] ET DONC, CE QUI EST CRIME ET DÉLIT [...] ÇA DEVIENT UN ART. DE POUVOIR AGRESSER QUELQU'UN, C'EST PRESQUE ARTISTIQUE »

Extrait des auditions de la Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité

“

« 75% DES DANSEUR·SES DE L'OPÉRA DISAIENT AVOIR ÉTÉ VICTIMES OU TÉMOINS DE PRATIQUES DE HARCÈLEMENT MORAL »

Extrait des auditions de la Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité

Bibliographie
Rapport de la Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité - Tome 1 et Tome 2 (avr. 2025)
Assemblée nationale. (2025). Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité (n° 1248, XVII^e législature). https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cecine117b1248_rapport-enquete

NOTE D'INTENTION SCIENTIFIQUE

Cette intervention propose une réflexion accessible au grand public à partir d'un travail de recherche en sciences sociales (anthropologie et sociologie de la danse).

QUELS SONT LES MÉCANISMES ORDINAIRES (IMPLICITES, ROUTINES, TRADITIONS PÉDAGOGIQUES, HIÉRARCHIES) QUI RENDENT INVISIBLES OU ACCEPTABLES CERTAINES VIOLENCES EN DANSE, ET COMMENT LES RENDRE DISCUTABLES PUBLIQUEMENT SANS RÉDUIRE LA DANSE À UNE CARICATURE DE MALTRAITANCE ?

Elle s'appuie sur plusieurs sources permettant d'éclairer les réalités de la transmission artistique. L'analyse croise différents matériaux :

- le **rapport de la commission d'enquête** parlementaire sur les violences dans les secteurs culturels (Assemblée nationale, 2025) ;
- des **productions médiatiques** (articles de presse, podcasts), qui rendent visibles des expériences et des débats publics ;
- des **entretiens** anonymes recueillant des témoignages de personnes ayant été formées dans différents contextes artistiques ;
- des **échanges complémentaires avec des professionnel·les** et responsables du secteur de la danse.

Pour analyser ces situations, la présentation mobilise plusieurs repères issus des sciences sociales. Ces outils permettent de comprendre comment certaines pratiques pédagogiques se construisent et se transmettent notamment avec :

- les travaux de Michel Foucault (1975) sur les formes de discipline et la **fabrication de « corps dociles »** ;
- les analyses de Pierre Bourdieu (1979) sur la **transmission des normes** et des habitudes professionnelles ;
- la **notion de domination charismatique** développée par Max Weber (1978).

En proposant des repères de compréhension accessibles, cette conférence cherche à ouvrir un espace de discussion entre élèves, familles, enseignant·es, artistes et responsables culturels. Elle vise également à réfléchir collectivement à des pistes concrètes pour favoriser des pratiques pédagogiques exigeantes, mais respectueuses des personnes.

Définition

Les **sciences sociales** étudient les comportements humains, les relations entre les individus et les normes qui organisent la vie en société. Elles permettent de **comprendre comment certaines pratiques se construisent, se transmettent et évoluent** dans différents contextes culturels.

Pour étudier ces questions, les chercheurs utilisent **différentes méthodes** : observation de cours et de formations, entretiens avec des élèves et des professionnels, analyse de documents institutionnels et médiatiques, ainsi que l'étude des discours et des représentations qui circulent dans le milieu artistique.

Bibliographie
Bourdieu, P. (1979). La distinction : Critique sociale du jugement. Paris : Éditions de Minuit.
Foucault, M. (1975). Surveiller et punir : Naissance de la prison. Gallimard.
Weber, M. (1978). Economy and Society. University of California Press.

L'**anthropologie de la danse** s'intéresse plus spécifiquement à la danse comme **pratique sociale et culturelle**. Elle analyse la manière dont les gestes, les techniques et les normes corporelles sont **transmis** entre générations de danseurs et danseuses, ainsi que **les relations pédagogiques** qui structurent les formations artistiques.

INTERVENANT

MATHIEU BOSSOS

DOCTORANT EN ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE

Mathieu Bossos est doctorant en anthropologie de la danse à l'Université Paris 8. Ses recherches portent sur la formation en danse contemporaine, en particulier sur l'organisation et les contenus des formations en danse, autant pour devenir danseur-euse-s que pour enseigner la danse. Il s'intéresse à **la manière dont les savoirs en danse sont structurés, transmis et articulés au sein des dispositifs pédagogiques.**

Titulaire du Diplôme d'État de professeur de danse, Mathieu dispose de plus de **16 années d'expérience dans l'enseignement**, acquises au sein de conservatoires et de structures de formation professionnelle en France et aux États-Unis. Il a exercé pendant **4 ans les fonctions de responsable de département danse** dans le réseau des conservatoires français et a également enseigné pendant **2 ans à Los Angeles**. Il intervient aujourd'hui comme chargé d'enseignement en histoire de la danse et coordinateur de l'unité d'étude d'histoire de la danse dans le cadre de la formation des futurs enseignant-es de danse au Diplôme d'État.

Parallèlement à ses activités académiques, Mathieu est **référént scientifique sur les questions de violences sexistes et sexuelles (VSS)** au sein de la Fédération Française de Danse (FFDanse), contribuant aux travaux de recherche et aux réflexions nationales portant sur l'éthique et la responsabilité institutionnelle dans l'enseignement de la danse.

Installé à San Francisco et vivant aux États-Unis depuis 2017, il développe une **activité professionnelle entre les États-Unis et la France**, contribuant au dialogue transatlantique autour des questions de pédagogie et de recherche en danse.

Travaux de recherche : mbossos-paris8.notion.site

Bibliographie :

L'enjeu disciplinaire comme assujéti à la personnalité de l'enseignant lors de la transmission des cours techniques de danse contemporaine à la London Contemporary Dance School (2021)



PROGRAMME

DIMANCHE 26 AVRIL 2026 — 14H30

SALLE VOUTÉE — 9 PLACE DE LA MAIRIE 63800 COURNON-D'AUVERGNE

1

ACCUEIL

Dès 14h

Accueil au sein de l'espace

2

DISPOSITIF INTERACTIF

14h30

La rencontre débutera par une courte **enquête anonyme** pour évaluer les différences de perception sur **ce qui constitue une exigence pédagogique ou de la violence**. Les situations concrètes seront inspirées du milieu de la danse.

3

PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE

Présentation des recherches en trois volets

1. Enseignements du rapport
2. Analyse des mécanismes et conséquences
3. Perspectives et actions

4

DISCUSSION / DÉBAT COLLECTIF

15h30

Après la présentation, les participant-es pourront **partager leurs expériences et réactions**. L'échange permettra de **confronter points de vue et réflexions** sur les normes implicites, les rapports d'autorité et les enjeux de la transmission en danse.

À l'issue de la rencontre, un **temps convivial autour d'une collation** sera proposé aux participant-es.

PARTENAIRES



ACCUEIL



+ clermont
auvergne
métropole

ORGANISATION



ACADÉMIQUES

UNIVERSITÉ
PARIS 8
DES CRÉATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

DIMANCHE **26** AVRIL 2026

14H30

SALLE VOUTÉE

9 Place de la Mairie
63800 Courmon-d'Auvergne



Arrêt : Courmon Mairie

CONFÉRENCE SUIVIE D'UN TEMPS D'ÉCHANGE

OUVERT À TOUTES ET TOUS

Enseignant-es et étudiant-es, danseur-euses amateur-es et professionnel-les, responsables pédagogiques, parents, adolescent-es, acteur-ices du secteur culturel, chercheur-euses, ainsi que toute personne concernée par l'éducation artistique.

GRATUIT

(réservation requise)

INSCRIPTION



Réservation / Inscription sur :

<https://www.helloasso.com/associations/cdac/evenements/derriere-le-miroir-conference-debat>

CONTACTS

C'DAC - École de danse

07 64 47 61 14

info@dac63.fr

Mathieu Bossos

mathieu.bossos-anthonioz-blanc@etud.univ-paris8.fr

VICTIME DE VIOLENCES, APPELEZ



France Victime : [116 006](tel:116006)

Violences femmes info : [3919](tel:3919)

Viols femmes info : [0 800 05 95 95](tel:0800059595)

Enfance en danger : [119](tel:119)

Plateforme : arretonslesviolences.gouv.fr

Audience pour les professionnels de la culture (Spectacle vivant, danseur-euse-s, cinéma, ...) : [0820 100 811](tel:0820100811)

Personnel et étudiant-e-s du ministère de la Culture : [0801 90 59 10](tel:0801905910)
(gratuit, du lundi au vendredi de 9h à 13h)

À APPELER EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT

Police secours : [17](tel:17) ou [112](tel:112)

SMS d'urgence : [114](tel:114) *(si vous ne pouvez pas parler)*

SAMU (Urgence médicale) : [15](tel:15)



Clermont Innovation Week (CIW)

16 > 28 avril 2026

Derrière le miroir : quand la transmission en danse normalise la violence

Dimanche 26 avril 2026 — 14h30

Salle voutée

9 Place de la Mairie 63800 Cournon-d'Auvergne

Réservation sur :

<https://www.helloasso.com/associations/cdac/evenements/derriere-le-miroir-conference-debat>

Tarifs

→ Gratuit (réservation requise)

